



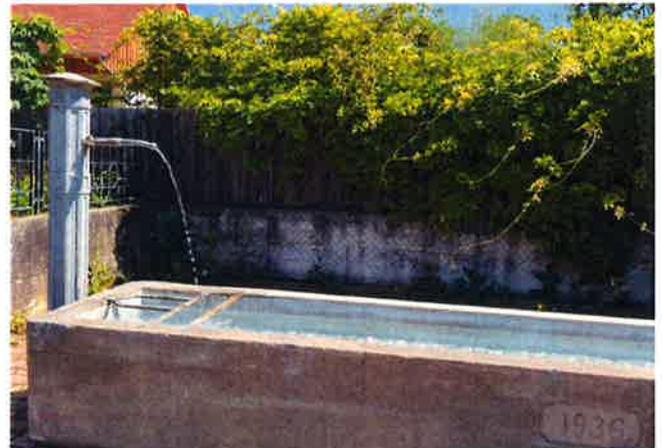
# WERENTZ '

# LE MAG !

COMMUNE DE WERENTZHOUSE

BULLETIN N° 4—AOÛT 2022

**Bel été à tous !**



**MAIRIE** - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34 Fax : 03.89.08.21.95

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>Illiwap : s'inscrire sur [https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse\\_68363](https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse_68363)Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h—Mardi et jeudi : 14h-17h—mercredi et vendredi : 8h30-12hPermanence Maire et Adjointes : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)Décharge du Buchholtz (déchets verts) : de 10 h à 12 h (mars à avril et septembre à novembre : tous les samedis ; décembre à février et mai à août : premier samedi du mois)**COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU**Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH -Tél. : 03.89.08.36.20 - mail : [accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr)Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

**CONTACTS**ORDURES MENAGERES-TRI-DECHETTERIE : antenne d'Altkirch (tél. : 03.89.08.36.24—mail : [bien-trier@cc-sundgau.fr](mailto:bien-trier@cc-sundgau.fr)) -

Les sacs à tri et à biodéchets peuvent être retirés à la mairie de Werentzhouse

L'antenne de Waldighoffen est fermée au public (sauf pour le pôle enfance –jeunesse : veuillez sonner)

EAU, ASSAINISSEMENT ET URGENCE FUITE D'EAU : numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : appeler le 03.89.08.47.57

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	M. WELKER Christian M. RAUSER Christian	06.07.11.31.29 06.45.02.09.90	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISSLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.30.07	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BLIND Mélanie	06.31.63.28.66	Tennis de table
ACCW	Mme STACKLER Annette	03.89.40.44.49	Organisation marché de Noël et autres manifestations
ASSOC. KLIKA OHNA MASS	M. KEMPF Cédric	S'adresser à la mairie	



## EDITO DU MAIRE

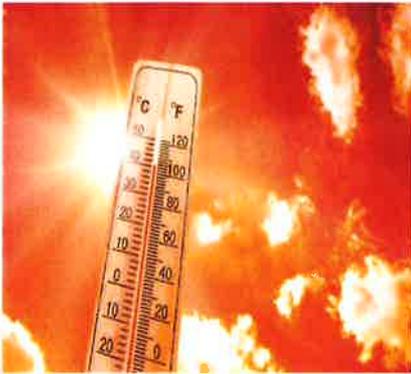
Je vous souhaite un **très bel été** : Du **repos**, de l'**aventure** et surtout de **beaux moments partagés en famille ou entre amis**

*Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,*

Depuis mars, nous sommes revenus à des relations sociales plus normalisées mais il reste encore bien des nuages et des incertitudes : une pandémie qui a tendance à s'effacer (mais pour combien de temps... ?), un climat d'insécurité avec un conflit armé proche de nos frontières, une abstention importante aux dernières élections présidentielles et législatives, une situation sociale et économique qu'il va falloir équilibrer et une situation climatique dérèglée qui provoque ou provoquera des dégâts sur notre territoire.

Néanmoins, le village renoue doucement avec la vitalité qui l'anime. Le printemps avait, cette année, le doux parfum des retrouvailles à Werentzhouse où les manifestations qui rythment la vie de notre commune faisaient leur retour après deux années d'absence marquées par la pandémie du Covid-19 : la marche aux flambeaux, la chasse aux œufs, les après-midis dansants, les portes ouvertes au Moulin... Quel plaisir de retrouver ces moments de convivialité et d'échanges qui nous avaient tant manqués ! Balades, fêtes, barbecues...autant de moments propices à remettre un peu de gaieté et d'optimisme dans un quotidien loin d'être facile.

Comme vous toutes et tous, je constate et subis avec inquiétude les effets d'une crise de plus en plus significative, dont les premiers effets se font ressentir dans les foyers et dans la gestion des collectivités. Les hausses spectaculaires de l'énergie, des combustibles, des matériaux, de certaines denrées impactent déjà fortement nos budgets.



Au moment où j'écris ces lignes, le pays souffre de la canicule et de la sécheresse. Chacun recherche un îlot de fraîcheur à l'ombre des arbres ou près de l'eau. Ces épisodes qui sont difficiles à supporter rendent jour après jour le dérèglement climatique dont parlent les médias, plus concret. En tant que collectivité, nous avons la responsabilité d'anticiper au mieux ces évolutions et de préparer notre commune aux changements à venir. Les fortes chaleurs et l'absence de pluie commencent à devenir très problématiques pour nos réserves d'eau, pour la végétation et pour tout le monde agricole.

**Il est très important que tout le monde se sente concerné et soit le plus économe possible sur sa consommation d'eau.**

**Cette situation doit nous inciter à des comportements plus respectueux de l'environnement, à anticiper, atténuer et s'adapter aux effets du dérèglement climatique...**



La Journée du 21 mai dernier a été, à nouveau, une belle réussite : une météo idéale, de la bonne humeur, du travail... La Journée Citoyenne est une belle expérience que chacun vit à sa façon mais dont la base reste la convivialité et l'esprit de partage. Créer des liens, oser le défi, travailler dans la bonne humeur afin d'effectuer des travaux d'entretien ou des chantiers d'amélioration de notre cadre vie.

**Je tiens à remercier chaleureusement les participants, fidèles ou nouveaux, car c'est votre implication qui donne à cette journée toute sa valeur. J'invite tout à chacun à prendre conscience de cette démarche pour élargir le cercle et vous donne rendez- vous, le 1er octobre prochain, pour une nouvelle demi-journée de travail.** L'entretien du village, la préservation de notre environnement est un enjeu capital et un atout qui contribue aujourd'hui à notre attractivité.

Être attentif à notre cadre de vie, c'est aussi réfléchir à la bonne cohabitation de tous les utilisateurs de l'espace public et notamment de la voirie. C'est pourquoi nous avons fait le choix de limiter la vitesse dans certains quartiers résidentiels. La vitesse maximale autorisée dans les rues de Vasselay, du Muguet, des Lilas, des Pivoines... est limitée à 30 km/h, pour le bien-être de tous. Le passage à 30 km/h a pour but d'améliorer la sécurité : la distance de freinage est divisée par 2 pour les voitures (27m à une vitesse de 50km/h à seulement 13m à 30 km/h). Côté qualité de vie, le passage à 30 km/h induit une conduite plus économique, qui diminue la consommation, les rejets de gaz polluants, ainsi que les nuisances sonores. Des rues plus apaisées, cela signifie également que les piétons et les cyclistes se sentent plus à l'aise.

Autre point régulièrement relevé et qui porte à discussion : le stationnement sur le trottoir. Nous voyons régulièrement des voitures stationner à cheval sur le trottoir et la chaussée : ceci est totalement interdit voire très dangereux : **le trottoir est fait pour les piétons !!** En cas de stationnement qui empiète sur un trottoir, les piétons, souvent des mamans avec des poussettes ou des enfants, se voient obligés de contourner le véhicule par la chaussée et se mettent en danger !! Vous avez tous des cours et des emplacements de stationnement à l'intérieur de vos propriétés, veuillez donc garer vos véhicules dans les zones prévues à cet effet !!

Faites preuve de bon sens, roulez en "bon père/mère de famille", et respectez ces quelques règles du bien vivre ensemble et chacun s'en portera mieux.

Enfants, jeunes, actifs, seniors, vous êtes quotidiennement au centre de nos préoccupations, avec l'objectif de conforter la vitalité de notre commune, le vivre-ensemble et votre bien-être. Les commissions, le Conseil Municipal travaillent à mettre en forme le projet de la zone de loisirs multigénérationnelle dont le marché public a été publié le 22 juillet dernier. L'évolution des études de ce projet phare, dont vous trouverez l'exquise définitive ci-après, ainsi que des demandes complémentaires, des contraintes environnementales et techniques, ont fait évoluer le coût global des travaux à 329125 € HT. Le phasage de leur programmation et de leur réalisation tiendra évidemment compte des subventions qui pourront être mobilisées.

Le démarrage des travaux est prévu pour le mois d'octobre, et vous permettre de bénéficier de cet équipement d'ici l'été 2023 demeure notre objectif. Beaucoup de réflexions et de travail ont été réalisés depuis deux ans sur ce dossier. Nous aimerions souvent accélérer mais les contraintes techniques, administratives et financières ne le permettent pas.



L'aménagement de cet espace sera structuré en 6 zones principales (terrain de football, réhabilitation du terrain de basket, zone BMX, zone de badminton et de fitness, zone de partage et de promenade). C'est avec enthousiasme et énergie que nous avançons. Ce futur lieu de vie doit être un réservoir de positivité, une invitation à vous ouvrir à la nature...

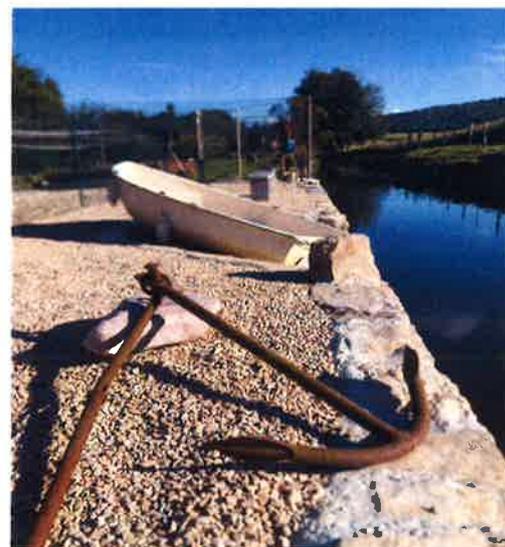
Voilà, en attendant, les vacances estivales sont là ! La plupart d'entre vous bénéficieront d'une pause bienvenue, qui permettra de se reposer et de se ressourcer. Notre vie rythmée, ponctuée par des horaires, laisse peu de temps au rêve et au repos. Alors pendant cette période au ralenti, prenons le temps d'apprécier et de contempler chaque petite chose. Un coucher de soleil, un oiseau qui passe, une balade sur notre sentier découverte, sur nos chemins, admirer le paysage...profiter du cadre naturel et enchanteur de notre village, de nos richesses locales... prendre le temps de discuter et d'échanger !

Vous laissant découvrir les divers sujets à travers les pages de ce bulletin, je terminerai cet éditorial en saluant l'engagement et le travail de Catherine, notre secrétaire (30 ans de service) et de Laurent, notre agent technique (20 ans de service). Je tiens à les féliciter et à les remercier pour leur fidélité. Je les remercie de l'énergie, de la disponibilité et de la réactivité dont ils font preuve, pour la bonne marche de notre collectivité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un superbe été, avec ce qu'il faut de découvertes, de rencontres, de remise en forme... de profiter des animations proposées par la Communauté des Communes du Sundgau sur notre territoire...

**Votre Maire, Eric Gutzwiller**

*« Le bonheur n'est pas une destination à atteindre : c'est une manière de voyager » - Citation de Roy M. Goodman*





# Extraits des délibérations du Conseil Municipal

## Séances des 4 avril et 4 juillet 2022

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoints au Maire : MM. et Mme WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio, MATHIOT Denis

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, BILGER Christophe, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LE FAVI Mario, MONA Brigitte, MULLER Sylvie, THEURILLAT Jonathan

Absents :

Séance du 4 avril : Mme ANTHONY Audrey (excusée, procuration donnée à M.me LACHAT Claudia) ; M. LAMY Julien (excusé, procuration donnée à M. MATHIOT Denis) ; M. WOLF Hubert (excusé, procuration donnée à M. GUTZWILLER) ; M. THEURILLAT Jonathan (excusé, sans procuration donnée) ; M. IDRIS Grégory (non excusé)

Séance du 4 juillet : Mme ANTHONY Audrey (non excusée), Mme KLOPFENSTEIN Nicole (excusée, sans procuration) ; M. IDRIS Grégory (non excusé) ; Mme LACHAT Claudia (excusée, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric) ; M. LAMY Julien (excusé, procuration donnée à M. WOLF Hubert)

## **AFFAIRES FINANCIERES**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2021** : les comptes administratif et de gestion 2021 sont approuvés à l'unanimité. Résultat des deux sections, compte-tenu des dépenses et des recettes restant à réaliser

Section de fonctionnement : + 564004.81 €

Section d'investissement : - 87122.44 + 145500 € de restes à réaliser

Le déficit de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Le compte de gestion établi par le percepteur, identique au compte administratif, est approuvé à l'unanimité.

## **BUDGET PRIMITIF 2022**

Il est adopté à l'unanimité. Dépenses et recettes sont équilibrées comme suit :

Section de fonctionnement : 944 982.37 €

Section d'investissement : 1 163 804.81 €

**IMPOTS LOCAUX** : Pour mémoire, la suppression de la taxe d'habitation se fait progressivement ; la TH sur les résidences secondaires est maintenue ; le taux CFE n'est plus de la compétence de la commune. La taxe d'habitation sur les résidences principales est perçue par l'Etat et non plus les communes. Cette perte est compensée ; à partir de 2021, apparait le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière bâtie. Le montant n'est pas forcément égal à la perte de TH enregistrée par la commune. Celui-ci peut être supérieur ou inférieur. Pour notre commune, il est inférieur (commune sous-compensée). Sera donc appliqué un coefficient correcteur calculé par l'Etat (pour 2022, 110 474 €).

Taux : ils sont maintenus

Taxe foncière bâtie	31.96 %	Taxe foncière non bâtie	83.00 %
---------------------	---------	-------------------------	---------

### **TARIFS COMMUNAUX (cimetière, location alambic, droits de place) :**

Les tarifs sont fixés comme suit :

- Cimetière : tarifs inchangés
- Droit de place (1 journée : 20 €)
- Location alambic (10 € par jour entamé)
- Distributeur de pizzas (redevance d'occupation du domaine public : 100 € par mois)

### **REPAS DU 9.07.2022**

Les médailles (adjoint honoraire, médailles communales) n'ayant pu être remises lors de la cérémonie du nouvel an, il est décidé de les remettre lors d'un repas qui sera pris en charge par la commune (hormis pour les conjoints et enfants de conseillers municipaux qui acquitteront une prise en charge forfaitaire).

### **LOGEMENT DU 1 RUE DE BALE—1er étage**

Le bail du logement a été résilié au 31.08.2022. Le nouveau loyer est fixé à 600 €.

## **AFFAIRES DOMANIALES**

### **LOTISSEMENT AM HERRENWEG**

La concession d'aménagement passée avec la Citivia pour l'aménagement du lotissement am Herrenweg et la commercialisation des parcelles est échue depuis le 31.12.2021. Elle ne sera pas renouvelée. La Citivia nous propose de nous rétrocéder le terrain restant (lot 21a) pour un prix de 75000 € HT soit 90 000 € TTC. Le solde de l'opération prévoit un bénéfice de 35 500 € qui sera reversé à la commune. Le Conseil Municipal adhère à ces propositions, prend note du CRAC de clôture, décide de vendre la parcelle restante au prix de 92 300 € et accepte d'intégrer les voies et réseaux dans le domaine public communal. Il approuve également la rétrocession à titre gratuit à la commune des parcelles n° 33 (qui sera intégrée dans le domaine public communal) et 32 – section 8 qui restera dans le domaine privé de la commune.

### **GESTION DE LA FORET**

**APPROBATION DE LA LISTE AFFOUAGERE 2022** : approbation des commandes passées

### **BILAN COMMUNAL 2021**

M. Capron présente le bilan annuel 2021 tenant compte des dépenses et recettes liées à la forêt. Afin que les chiffres soient plus significatifs, M. Capron a dressé un bilan par parcelle exploitée (parcelles 1-3-10 et 11 pour 2021), ce qui donne une idée précise de la rentabilité de chaque opération.

### **PREVISIONS DE COUPES DE BOIS**

Parcelle	Bois œuvre en m3		Bois industrie feuillus en m3	Bois industrie résineux en m3	Bois de chauffage en stères	Bois non façonné en m3	Volume total en m3
	Feuillus	résineux					
1a	72	23	162	8	200		405
3r	68		32				100
8a	9		233				242
9r	25		24				49
TOTAL	173	23	451	8	200		796

Le bilan net prévisionnel est estimé à 7076 € HT.

## **AFFAIRES FONCIERES**

### **VENTE DES TERRAINS A BATIR RUE DES SAPINS/GRAND RUE**

L'immobilière du Rhin nous propose d'acheter les deux parcelles à bâtir, au prix fixé, à condition de pouvoir les rediviser en 3 voire 4 parcelles. Le conseil municipal donne son accord de principe sous réserve de la délivrance des autorisations d'urbanisme.

## **LE POINT SUR LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT**

- **Construction d'un hangar pour les services techniques** : il est décidé de lancer la consultation des entreprises avec un coût d'objectif conforme aux crédits prévus au budget primitif. La mission « établissement de plan d'exécution et Béton armé selon l'étude de sol » est confiée à i4 ingenierie pour 2600 € HT.
- **Acquisition d'un tracteur communal** : un tracteur d'occasion sera acquis avec reprise de l'ancien tracteur, dans la limite des crédits prévus au budget.
- **Zone de loisirs** : le maître d'œuvre, soit CARDOMAX de Rixheim a été sélectionné ; ses honoraires sont fixés à 7 % du montant des travaux. Le Conseil Municipal, après plusieurs réunions de préparation et des modifications du programme de travaux pour des raisons techniques, a approuvé le lancement du marché pour un coût d'objectif (trois tranches de travaux sur 3 ans) de 329 125 € HT. Les derniers dossiers de demande de subvention seront déposés.
- **Remplacement du défibrillateur de l'église** au prix de 999 € HT ; une subvention DETR est attendue.

## **AFFAIRES GENERALES**

### **COMPTE RENDU DES DELEGUES ET COMMISSIONS**

#### **SIGFRA (gestion des bucherons intercommunaux)**

Une réflexion est menée à propos de l'avenir du SIGFRA ; les statuts seront révisés.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU**

Adhésion de la commune à un

- groupement de commande pour le curage des tabourets siphons
- groupement de commande pour une mission d'assistant de prévention (domaines de la santé et de la sécurité des agents)

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Par délibération du 6.12.2021, le maire était autorisé à engager une personne à temps complet sous le statut aidé dit « parcours emploi compétence » afin de seconder l'agent technique ; au vu des dernières évolutions des aides possibles, il est décidé de limiter le contrat à 6 mois, renouvelable.

### **PUBLICITE DES ACTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- à compter du 1.07.2022, certaines règles relatives à la présentation et la publication des comptes-rendus de conseil municipal changent.
- publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants : il est décidé de conserver l'affichage sur les murs de la mairie (arrêtés, délibérations...).

### **PLU intercommunal III et Gersbach**

Le projet de PLUi III et Gersbach a été arrêté le 28.04.2022 par le conseil communautaire. Les communes concernées ont été consultées. Werentzhouse a émis l'avis suivant :

- donne un avis favorable aux orientations d'aménagement et de programmation du projet de PLUi du secteur III et Gersbach, arrêté le 21 mars 2019, qui concernent directement la commune
- donne un avis favorable aux dispositions du règlement du projet de PLUi du secteur III et Gersbach qui concernent directement la commune.

### **RECOURS CONTRE LE PLAN DE GESTION DES RISQUES INONDATION 2022/2027**

Le conseil municipal autorise M. le Maire à former un recours gracieux à l'encontre du PGRI Rhin-Meuse aux côtés de RIVIERES de Haute-Alsace.

**Principaux motifs** : Le sujet le plus pénalisant concerne la non prise en compte des aménagements hydrauliques (bassins de rétention) dans la qualification de l'aléa, ce qui veut dire concrètement que les terrains situés en aval d'un bassin de rétention seront considérés comme inondables donc inconstructibles.

### **ASSOCIATION AMIS DES CHATS D'ALSACE**

L'association précitée a démarré une campagne de trappage des chats errants dans notre commune. Une subvention de l'ordre de 300 € lui est attribuée pour 2022 (voir article spécifique).

### **SENTIER DE DECOUVERTE—CLUB VOSGIEN DE FERRETTE**

La possibilité de relier notre sentier de découverte avec des sentiers balisés existants sur le ban de Durmenach est à l'étude. Un départ serait prévu sur le parking de la salle polyvalente. Une participation de la commune sera demandée – à suivre.

**Le compte-rendu intégral des délibérations du conseil municipal est affiché à la mairie et publié sur le site de la commune ([www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr))**

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES

## Mois de juillet 2022

le 5 juillet	ROSENKRANZ Eugène	94 ans
le 8 juillet	ROTHLISBERGER Magdalena	71 ans
le 11 juillet	SCHMITT Clémence	75 ans
Le 28 juillet	DA SILVA Susanna	70 ans



## Mois d'août 2022

le 1er août	KETTELA Pierre	92 ans
le 1er août	HATSTATT Madeleine	83 ans
le 1er août	LEROUX Paulette	90 ans
le 21 août	SCHREIBER J-Henri	72 ans
le 22 août	GUTZWILLER Robert	84 ans
le 22 août	SCHOERLIN Joseph	73 ans

## Mois de septembre 2022

le 1er septembre	ROSENKRANZ Denise	87 ans
le 3 septembre	HOLLER Rose - Marie	79 ans
le 4 septembre	MARTI Walter	89 ans
le 16 septembre	HARNIST Gabrielle	79 ans
le 18 septembre	MULLER Thérèse	95 ans
le 23 septembre	KUGELIN Maurice	73 ans
le 30 septembre	GELAS Christiane	78 ans

## Mois d'octobre 2022

le 1er octobre	PROBST Marie-Thérèse	74 ans
le 2 octobre	RUFFNY Pierre	89 ans
le 10 octobre	REY Madeleine	85 ans
le 11 octobre	HEINIS Christiane	82 ans
le 12 octobre	GUSSY Marie-Louise	75 ans
le 13 octobre	MONA Bernard	71 ans
le 13 octobre	SFOGGIA Angela	72 ans
Le 17 octobre	HAAS Yvette	70 ans

le 18 octobre	HARNIST Albert	79 ans
le 22 octobre	ACEDO Lucien	78 ans
le 28 octobre	KETTELA Fernande	88 ans
le 31 octobre	UHLIN Roswitha	79 ans

### **Mois de novembre 2022**

le 12 novembre	DREHER Gilbert	86 ans
le 12 novembre	SCHEIDECK Françoise	78 ans
le 26 novembre	LEBREC Jacques	79 ans

### **Mois de décembre 2022**

le 2 décembre	MULLER André	95 ans
le 7 décembre	LACHAT Erwin	86 ans
le 11 décembre	WILD René	75 ans
le 14 décembre	MANGOLD Christiane	88 ans
le 24 décembre	STAEGEMANN Brigitte	83 ans

***Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des anniversaires (à partir de 70 ans) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.***

## **VOS PHOTOS SAISONNIERES**

Voici les photos saisonnières de notre village qui nous ont été envoyées par des habitants. Merci, et n'hésitez pas à nous transmettre vos photos d'été et d'automne pour le prochain bulletin (avant le 15.01).



Photos prises par Mme Isabelle HOFFER

# L'ETAT CIVIL

## NAISSANCES

**Lilo**, née le 24 février 2022

Fille de Benjamin DUBAT et de Lucile ROMARIN

**Hugo**, né le 12 mai 2022

Fils de Loïc ANSTETT et de Laura SCHMIDLI

**Samuel**, né le 13 juin 2022

Fils de Matthieu MARTIN et de Aurélie NITZ

**Margaux**, née le 28 juin 2022

Fille de FALLECKER Justin et FEUERMANN Marie Dominique



*Toutes nos félicitations aux heureux parents !*

## MARIAGES

**Quatre mariages ont été célébrés à Werentzhouse depuis le début de l'année**

Matthieu MARTIN et Aurélie NITZ, le 5 mars

PIRES GOMES Frédéric et RAUSER Barbara, le 21 mai

DEZECOT Tony et GILGERT Christine, le 25 juin

FERRY Dimitri et DIFFORT Coraline, le 22 juillet

*Nos vœux de bonheur les accompagnent !*

## DECES

Mme KEMPF Arlette est décédée le 2 mars ; elle était âgée de 85 ans

M. MEYER Patrick nous a quittés le 14 mars ; il était âgé de 64 ans

M. LENGY Fabrice est décédé le 21 avril à l'âge de 65 ans.

M. LABOLLE Jean-Louis nous a quittés le 29 juillet ; il venait d'avoir 70 ans.

*Nous présentons nos condoléances à leurs familles.*

*Les familles/personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des événements de l'état civil (naissance-mariage-décès) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.*

## A NOS AINES, TOUS NOS VOEUX

Le Maire et les Adjointes ont eu le plaisir de visiter les aînés qui le souhaitent et qui ont fêté un grand anniversaire. Tous nos vœux de santé à toutes et tous !



**NIGLIS Huguette, 85 ans**

le 26 mars 2022



**JELSCH Thérèse, 90 ans**

le 16 mai 2022



**MULLER Marguerite, 90 ans**

le 18 mai 2022



**LEROUX Paulette, 90 ans**

le 1er août 2022

**MARTI Bernadette, 85 ans le 19 avril**

**TINTORI Rosetta, 92 ans le 22 juin**

**ROSENKRANZ Eugène, 94 ans le 5 juillet**

**KETTELA Pierre, 92 ans le 1er août**

## Informations mairie

Consultez notre site : [www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr) et notre page facebook  
<https://www.facebook.com/werentzhouse>

Téléchargez l'Appli : Illiwap (pour suivre l'actualité de la commune°)

### CONCOURS VILLAGE FLEURI 2022

Comme chaque année au courant de l'été, la commission fera le tour du village pour admirer et prendre note de toutes les maisons fleuries. Une mise à l'honneur sera faite lors des vœux de la Commune, nous l'espérons, en janvier.

### CONGES D'ÉTÉ

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 6 au 15 août et du 10 au 24 septembre.

La permanence des élus du lundi de 18 h à 19 h est maintenue tout au long de l'été.



### TRAVAUX BRUYANTS : BRICOLAGE, TONTE, DEBROUSSAILLAGE, ....

**Pour de bonnes relations de voisinage, veuillez respecter les horaires réglementaires (arrêté municipal n° 38/2010—version intégrale disponible en mairie)**

Afin de permettre à chaque habitant de profiter d'une période de calme et de repos, il est rappelé que

**Tous travaux bruyants professionnels doivent s'interrompre entre 20 h et 7 h du matin et toute la journée des dimanches et jours fériés.**

**Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par les particuliers ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.**

### SECONDE JOURNEE CITOYENNE 2022

La première journée citoyenne du mois de mai a connu un franc succès et sur proposition des participants, il a été décidé de reconduire l'opération **SAMEDI LE 1ER OCTOBRE 2022 (de 7 h 30 à 13 h).**

Il y a tant à faire ! Inscrivez-vous et participez à l'embellissement de la commune !

### PANNEAU AFFICHAGE LIBRE

Un panneau d'affichage libre, mis à la disposition notamment des associations, a été installé sur le parking près de l'atelier communal

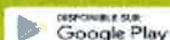
**OPERATION BRIOCHES au profit de l'APEI sud Alsace du mardi 6 au dimanche 11 septembre.** Le produit de cette vente sera entièrement affecté à l'amélioration du cadre de vie des personnes accueillies. Merci par avance pour votre accueil



Suivez l'actualité  
de la commune



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



GRATUITE  
SANS INSCRIPTION  
SANS PUBLICITÉ

### LOGEMENT DU 10 RUE DE FISLIS (mairie) - 2EME ETAGE

Le logement du 2ème étage de la mairie est proposé à la location. Les candidats sont priés de s'adresser au secrétariat de la mairie.

Il s'agit d'un appartement mansardé de 3 pièces avec cuisine équipée, chauffage gaz individuel, espace extérieur, cave privative. Le loyer est fixé à 500 € mensuels.



### AUTORISATIONS D'URBANISME DEMATERIALISEES (saisine par voie électronique)

Depuis le 1er janvier 2022, tout usager peut déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, permis de démolir) en ligne.

Une adresse dédiée a été créée, qui ne servira qu'à cet usage ; il s'agit de **autorisation-urbanisme@werentzhouse.fr**

Il est toujours possible de déposer un dossier papier directement en mairie.

### TRAVAUX DANS LE RUE DE FERRETTE

La rue de Ferrette est interdite à la circulation du 18.07.2022 au 19.08.2022 en raison de travaux que la CEA a prévu sur le pont du canal.



### CHANGEMENT DE NOM DE FAMILLE

Depuis le 1er juillet, les mairies sont compétentes pour certains changements de nom de famille. Une personne majeure pourra choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux (changement possible une fois dans sa vie). Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord est nécessaire.

Hormis ces nouvelles dispositions, la procédure de changement de nom (adoption d'un autre nom que celui des parents, francisation...) reste identique et doit passer par un agrément du Ministère de la Justice.

### DERNIERE PARCELLE DANS LA RUE DES PIVOINES OPPORTUNITE A SAISIR !

Surface : 923 m2 soit 92300 €, entièrement viabilisée.

S'adresser à la mairie (mairie@werentzhouse.fr ou 03.89.40.42.34)



### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales des nouveaux habitants sont ouvertes toute l'année en mairie ou en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>). Les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser militairement en mairie de Werentzhouse à l'âge de 16 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales de notre commune à l'âge de 18 ans.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ? (formation, emploi, retraite, santé, état civil et famille, justice, budget, logement, mobilité et courrier...). France Services vous permet d'accéder facilement aux services publics : information et orientation, accompagnement dans vos démarches administratives, mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques.



Les agents de France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches au quotidien.

Vos services à Ferrette : Espace Robelin, 5 rue du colonel Robelin, tél : 03.67.24.68.04—mail : ferrette@france-services.gouv.fr —ouvert les lundi et mercredi de 8 h à 12 h ; mardi et jeudi de 9 h à 12 h ; lundi de 13 h à 16 h ; mardi de 14 h à 17 h ; vendredi de 13 h à 17 h

### **GRANDS ARBRES SUR VOTRE PROPRIETE**

#### **n'attendez pas pour les couper...**

Afin d'éviter des mesures lourdes (coupure d'une voie), des risques inutiles pour les biens, les personnes, le voisinage, pensez à faire couper les arbres situés près de votre maison avant qu'ils ne soient trop grands !!

### **NAISSANCE EN SUISSE—attention formalités**

S'il est prévu que votre enfant naisse en Suisse et que vous, futurs parents, n'êtes pas mariés, pensez à passer dans votre mairie avant la naissance afin d'enregistrer une reconnaissance préalable qui vous évitera bien d'autres formalités ...(emporter les cartes d'identité et justificatifs de domicile des deux parents).

N'oubliez pas de déposer un extrait d'acte de naissance de votre enfant à la mairie afin qu'il puisse être inscrit sur le fichier domiciliaire.

### **RAMASSAGE DU TRI DU TRI ET DES DECHETS ULTIMES**

Les horaires de ramassage sont susceptibles d'être modifiés lorsque les températures grimpent afin que les agents puissent débiter la tournée au plus tôt ou plus tard le soir. Aussi, les bacs et sacs doivent être présentés à la collecte la veille au soir.



### **TRANSPORT SCOLAIRE DE LA MATERNELLE A LA TERMINALE (ayants-droits y compris apprentis, lycées professionnels, élèves internes...)—ce qui change**

Le transport des enfants de la maternelle et de la primaire est gratuit. Une participation de 94 € par an est demandée pour les collégiens et lycéens.

Les enfants gérés auparavant par les RPI doivent impérativement être inscrits sur le site internet : <https://inscriptions-scolaires.fluo.eu/>

### **USAGE DU FEU, DES FEUX D'ARTIFICE ET AUTRES SYSTEMES SUSCEPTIBLES DE S'ENVOLER ET COMPORTANT UNE FLAMME—arrêté préfectoral du 22.07.2022**

Jusqu'au 3 août inclus (prolongation possible), sont interdits l'usage et la production de flammes dans les forêts et landes (feux de camp, barbecue...). Les bûchers et lâchers de lanternes thaïlandaises sont interdits.

Les feux d'artifice doivent avoir fait l'objet d'une déclaration en préfecture avant le 22.7.22 (à défaut, ils sont interdits).

### **GRIPPE AVIAIRE**

La situation vis-à-vis de l'influenza aviaire s'est améliorée. En conséquence, le niveau de risque a été abaissé au « niveau négligeable » sur l'ensemble du territoire. Informations : <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>

Les conditions estivales observées depuis plusieurs semaines associées à un déficit pluviométrique depuis le printemps ont entraîné une baisse générale des débits de l'ensemble des cours d'eau du département du Haut-Rhin. Cette situation peut entraîner des pénuries en eau potable ainsi qu'une forte dégradation des milieux aquatiques.



**Aussi, notre commune est placée en situation d'alerte renforcée par arrêté préfectoral du 21.07.2022 (ces mesures pourront être prolongées, renforcées ou abrogées)**

Il est rappelé qu'en dehors des services d'incendie, tout puisage d'eau sur les poteaux et bouches incendie est strictement interdit, sauf s'il a été autorisé par la Communauté de communes Sundgau.

**MESURES QUI S'APPLIQUENT AUX COMMUNES ET AUX PARTICULIERS (pour les consommations agricoles, des mesures spécifiques sont mises en place). Sont strictement interdits**

- le remplissage des piscines privées à usage familial (sauf si chantier en cours)
- Le lavage des véhicules (sauf dans les stations professionnelles)
- Le lavage des voiries et trottoirs ; le nettoyage des terrasses et façades (sauf dérogation salubrité publique)
- L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics ou privés et des terrains de sport entre 8 h et 20 h
- L'arrosage des jardins potagers entre 8 h et 20 h ; arrosage uniquement manuel ou au goutte à goutte
- Le remplissage des plans d'eau et bassins d'agrément ou mares, hors piscicultures agréées

Commerces : limitation au strict nécessaire

**IL EST INTERDIT** : de vidanger les plans d'eau, bassins d'agrément ou mares (sauf pisciculture agréée).

L'arrêté préfectoral intégral figure sur le site de la Préfecture du Haut-Rhin et sur le site [www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr)

## **CHATS ERRANTS ET CHATS LIBRES**

Suite à de nombreux signalement de chats errants, la municipalité a autorisé l'association « Amis des Chats d'Alsace » sise à Hégenheim à effectuer une campagne de trappage (à l'essai pour 2022). Les chats sont identifiés, stérilisés et éventuellement soignés. Leur statut passe alors de chat errant à chat libre et ils sont soit adoptés, soit relâchés sur leur lieu de capture.

Pourquoi cette campagne de trappage : les chats errants provoquent des nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives (marquages urinaires malodorants, destruction de poubelles...). Ils représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. La plupart d'entre eux souffrent de malnutrition et de maladies transmissibles. Et en 4 ans, un couple de chats peut donner 20 000 descendants !! Les chats libres en revanche, remplissent une fonction sanitaire : ils chassent et contiennent les populations de rats et de souris ; ils aident à stabiliser la population de chats errants, car même s'ils sont stérilisés, ils protègent leur territoire en empêchant d'autres arrivants de s'y installer.

Si vous souhaitez apporter votre aide, vous proposer en famille d'accueil, faire un don de croquettes, un don déductible partiellement des impôts ou faire un signalement, merci d'envoyer un message à [amisdeschats.alsace@gmail.com](mailto:amisdeschats.alsace@gmail.com) (association reconnue d'utilité publique).

**Merci de ne pas favoriser la prolifération des chats errants en les nourrissant, car cela encourage leur reproduction non contrôlée et attire les rongeurs.**



## MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN



Après cette pandémie, nous prenons à nouveau nos bonnes habitudes. Nous vous informons que le Musée sera ouvert tous les dimanches des mois de juillet et août de 14h30 à 18h .

Avec beaucoup de bonheur, nous avons participé à la fête du moulin de Werentzhouse, une journée magnifique avec de merveilleuses rencontres. Nous avons même acquis une photo du Musée (ancienne laiterie) datant de 1965.

Pendant ces temps de confinement, nous n'avons pas chômé. Tous nos classeurs de photos des 70 villages sont à présents scannés et une partie des villages est déjà numérisée. Merci aux bénévoles.

Nous vous informons également que les deux livres « Petits métiers du Sundgau » et « Il était une fois le Pferterzegla » réalisés par Geneviève Grimler ont été réédités . La vente de ces livres, toujours au profit de notre association, nous permet de continuer la sauvegarde photographique de notre beau Sundgau. N'hésitez pas si vous avez des cadeaux à offrir !



D'ores et déjà, **nous vous souhaitons de belles vacances** et peut-être, aurons nous le plaisir de nous rencontrer lors d'une de vos visites dans notre petit musée.

## UN PETIT MOT SUR L'US WERENTZHOUSE

Comme vous le savez peut-être, parmi les associations de notre commune, il y en a une qui depuis des décennies, vous propose la pratique du Tennis de Table. C'est l'Union Sportive de Werentzhouse.

Nous proposons aux jeunes et aux moins jeunes un entraînement approprié chaque mardi soir entre 19 h et 20 h pour les jeunes, et de 20 h à 22 h pour les adultes. Ces entraînements ont lieu dans la salle polyvalente de notre village.

Cette saison, nous avons 2 équipes séniors qui participaient au championnat CDSLS (Comité Départemental des Sports et Loisirs Sportifs). Les rencontres du championnat ont lieu le mercredi soir pour les adultes, et éventuellement le mardi soir pour les jeunes, contre d'autres associations haut-rhinoises.

Le championnat reprendra à la mi-septembre avec le même nombre d'équipes, du moins chez les adultes. Pour assurer la continuité et la pérennité de notre association, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs, qu'ils soient jeunes ou adultes.

Alors, si cette petite présentation suscite votre intérêt, que vous soyez débutants ou que vous affichiez déjà une certaine maîtrise de la petite balle blanche, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes : *Mélanie Blind* / présidente (06 31 63 28 66) ou *Huwylér Gilbert* / responsable sportif (06 08 68 45 89). Ils sauront vous donner de plus amples renseignements.

**Le Comité de l'USW**

## ACSL (Association Culture, Sports et Loisirs)

Bonjour à toutes et à tous !

Nous profitons de l'occasion pour vous dire que nous sommes toujours là !

Les deux salles sont souvent louées, que ce soit par les associations de la commune ou par les personnes qui ont à nouveau envie de faire la fête et de sortir.

Pour que cela se passe dans un environnement agréable et propre, les salles ainsi que la cuisine sont régulièrement nettoyées par nos soins pendant nos journées de travail et un de nos membres du comité a personnellement pris en charge cette tâche et réalise une grande partie de ces travaux.

Il est prévu que nous organisons à nouveau notre marche populaire en 2023 et nous espérons que cette fois-ci, aucun virus ne s'interposera !

Dans cette optique, nous vous souhaitons à tous un bel été, des vacances reposantes et nous nous réjouissons de vous revoir en bonne santé.

Amicalement,

**Le Comité de l'ACSL**

## CONSEIL DE FABRIQUE

« **Dimanche 23 octobre , repas dansant animé par Jean-Louis** »

Au menu : Potage/Bœuf bourguignon /Spatzlés au prix de 17 euros

Réservation : Lachat Claudia au 0660870651, **IMPÉRATIVEMENT** avant le lundi 17 octobre dernier délai !

Si vous avez des lots pour la tombola, contactez Claudia

Merci beaucoup pour votre soutien

## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

S'inscrire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



## PORTES OUVERTES AU MOULIN

20

Nous tenons à vous remercier pour votre présence lors de nos portes ouvertes du 26 juin.

Vos sourires , votre bonne humeur, dans un climat d'amitié, de retrouvailles et de convivialité est notre plus belle récompense.

Nous vous remercions pour votre présence, votre générosité et surtout votre soutien chaque année aux associations de protections animales auxquelles nous reversons les bénéfices (SPA de Mulhouse, LPO Alsace et Les Amis des Chats d'Alsace).

Merci également à notre famille , nos amis, les pâtisseries ainsi qu'à l'association Sundgo'Thaï qui est chaque année au rendez-vous pour nous épauler lors de cette manifestation et qui elle, soutient un orphelinat d'enfants aveugles à Nakhon Ratchasima.( Thaïlande)

Merci à Joanna et Jérôme qui nous ont fait partager leurs savoir-faire ainsi qu'à Christophe pour sa démonstration d'une journée de distillation.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !

Amicalement

### Toute la famille Lachat



## FORUM DES ASSOCIATIONS DU 3 SEPTEMBRE ORGANISE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La CCS organise son premier forum des associations qui se tiendra au complexe sportif d'Hirsingue le 3 septembre prochain de 10 h à 18 h. Ce forum a pour but de permettre aux associations de l'ensemble du territoire de la CC Sundgau de se faire connaître du grand public et de proposer un panorama des différentes activités et engagements possibles sur le territoire. Cet événement se veut festif et des nombreuses animations seront proposées par les associations elles-mêmes, avec possibilité de se restaurer sur place. **Plus de renseignements sur [www.cc-sundgau.fr](http://www.cc-sundgau.fr).**

## 4E SALON MADE IN ALSACE DE HESINGUE - 12 et 13 novembre

Le salon Made in Alsace est de retour à la Comète de Hésingue les 12 et 13 novembre ! Changer ses habitudes de consommation, c'est possible ! Vous pourrez retrouver 80 exposants : artisanat, alimentaire, habitat, textile, maisons d'édition... Made in Alsace vous propose des ateliers, animation et tables rondes, toujours dans l'optique de faire évoluer notre consommation au quotidien. Retrouvez le programme et les informations pratiques sur [salon-madeinalsace.fr](http://salon-madeinalsace.fr)

## REPRISE DES COURS DE JUDO A FERRETTE LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE AU GYMNASSE DU COLLEGE

Les cours sont assurés le mercredi après-midi pour les enfants et jeunes de 4 à 19 ans. Inscriptions les 7-14-21-28 septembre de 14 h à 18 h 30 au gymnase—renseignements auprès de Laurence au 06.21.05.60.59

Autres renseignements : <https://judohautsundgau.free.fr/index.htm>



## LES RESTAURANTS DU CŒUR—aide alimentaire une fois par semaine au centre itinérant



Le centre itinérant (distribution d'aide alimentaire) s'adresse en priorité aux personnes ayant des difficultés de déplacement. L'intervention de l'assistante sociale n'est pas obligatoire mais un dossier d'inscription est à prévoir. **Pour plus de renseignements, 06.04.00.57.44—mail : [AD68.restosroute@restosducoeur.org](mailto:AD68.restosroute@restosducoeur.org)**

Points d'arrêt le plus proche : mairie de Mespach le Haut les mardis de 9 h 30 à 11 h 30.

## COLLECTE DE FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ECOLES DE MADAGASCAR

L'association « la main de l'espérance » collecte des fournitures scolaires pour les écoles de Madagascar (sauf le papier, car trop lourd). Si vous voulez aider cette association et leur procurer des stylos, des règles, des trousse, des cartables usagés mais encore en bon état, bref toutes sortes de fournitures scolaires que vous donneriez à vos propres enfants, merci de les déposer au 30 Grand Rue à Werentzhouse.

La collecte sera remise directement sur place par les membres de cette association lors de leurs voyages à Madagascar. Merci d'avance pour eux !

Pour en savoir plus sur cette association : <https://lamaindelesperance.wixsite.com/home>

Fondée milieu de l'année 2021 par Carlos Do Melo, DM Artigiano est un tout nouveau concept de distributeur de pizzas en Alsace.

Depuis toujours, Carlos est passionné par les pizzas artisanales faites dans la vraie tradition italienne. Cependant, dans les petits villages alsaciens dont il est originaire, il était très compliqué de s'en procurer dès que l'envie se faisait sentir. Il est donc parti à la recherche du concept le plus révolutionnaire qui soit... Jusqu'à ce qu'il tombe sur Julia, un distributeur de pizzas nouvelle génération. Entièrement connectée, Julia a la capacité de vous proposer quotidiennement une centaine de pizzas artisanales fraîchement préparées par Carlos. Grâce à ses deux fours fonctionnant simultanément, vous repartirez avec des pizzas chaudes et croustillantes en 3 minutes. Vous préférez la réchauffer à la maison ? Aucun problème, votre pizza froide sort en 30 secondes !

Et grâce à l'application Smart Pizza, vous pouvez commander vos produits, cumuler des points, gagner des cadeaux voire même repartir avec des pizzas gratuites en jouant à la roulette.

Carlos a donc mis en place les distributeurs automatiques DM Artigiano dans les communes de Seppois-le-Bas et Walheim. Mais comme disait l'autre « jamais deux sans trois »... C'est ainsi que, depuis le 15 février 2022, vous pouvez retrouver un nouveau distributeur sur l'axe principal de Werentzhouse, juste à côté de l'aire de jeux ! Comme d'habitude, de nouvelles recettes sont proposées tous les mois et Julia fonctionne 24/24H et 7/7J. N'hésitez pas à venir voir directement à quoi elle ressemble ou à passer commande sur l'application « Smart Pizza ».

La seule question qui reste, c'est « quand est-ce que vous essayez ? »





## La journée citoyenne...

En démarrant la journée citoyenne en 2015 l'équipe municipale s'est lancé dans l'inconnu ... Est-ce que les habitants vont venir ? Comment ça va se passer ? Comment l'organiser concrètement ? Et tout plein d'autres interrogations qui auraient pu être un frein.

Huit ans plus tard, nous pouvons tous en tirer de bonnes et agréables conclusions. La convivialité a toujours été au rendez-vous... et la bonne météo aussi ! Nous avons commencé par une journée entière avec un rendement moindre dans l'après-midi (apéro et repas oblige 😊) ; c'est vrai qu'il était difficile de quitter la table et les conversations pour reprendre le cours de la journée citoyenne.

2021 Covid oblige, nous avons quand même organisé une demi-journée et malgré le contexte sanitaire vous aviez répondu présents ! Et depuis deux ans maintenant, nous nous sommes retrouvés pour une demi-journée en mai. A la demande de plusieurs d'entre vous, nous avons organisé une autre journée en septembre/octobre. Votre investissement et vos travaux ont embelli le village, vous avez tissé des liens entre vous et plein d'autres choses que vous avez-vous-même vécu. Vous avez participé à la maçonnerie, la peinture, le désherbage, les réparations, les aménagements, la restauration ... en faisant cela, vous avez aussi contribué à la bonne entente dans notre village et manifesté votre attachement à Werentzhouse. Certains ont tellement apprécié ces moments qu'ils se sont investis dans l'équipe municipale, d'autres auraient bien aimé se joindre encore à nous mais c'est leur corps qui ne voulait plus les suivre....

**Alors juste ces quelques mots pour vous dire merci pour votre fidélité, votre engagement et votre présence lors de ces journées citoyennes.**

# Bravo et merci !

**Pour ceux qui n'ont encore pas participé à notre journée citoyenne, je vous invite à tenter l'expérience et je vous garantis que vous ne serez pas déçu. Vous trouverez une bonne ambiance, de la bonne humeur, de belles rencontres et bien sûr ... des travaux à faire selon vos compétences 😊 : Alors lancez-vous le 1er octobre !**



Sténio CHONG KEE



## LE DÉMARCHAGE A DOMICILE

Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies...

# COMMENT RESTER VIGILANT ?

## NOS CONSEILS

- Ne pas céder à une personne insistante, persuasive, voire agressive.
- Prendre le temps de la réflexion et ne signer aucun document sous la contrainte.
- Demander et noter l'identité du démarcheur
- Exiger un devis et un exemplaire écrit.
- Vérifiez attentivement les termes du contrat et les diverses mentions obligatoires, en particulier le mode de paiement comptant/crédit. Faire inscrire sur le contrat toutes les propositions commerciales qui sont faites oralement.

- Ne jamais signer de contrat antidaté ou de chèque postdaté malgré les pressions du vendeur : dans cette situation, il sera impossible d'annuler le contrat.
- Refuser tout paiement à la commande
- Ne pas céder à l'insistance de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- Attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile : élagage, réfection de volets, nettoyage de toiture, rangement de cave, installation de pompe à chaleur/panneaux solaires, jardinage.



La facture est une preuve de paiement et de l'accomplissement de la prestation.

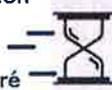


**En acceptant, vous prenez le risque qu'ils ne soient pas réalisés avec professionnalisme.**

**Le vendeur ne peut encaisser aucun paiement dans un délai de 7 jours.**

**Vous disposez d'un délai de rétraction de 14 JOURS.**

**Aucun frais ne peut vous être facturé (article L-221-18 du code de la consommation)**



## EN CAS DE DOUTE

En cas de doute sur un démarcheur ou une prestation :

LA GENDARMERIE

OU

LA POLICE



Pour être protégé contre le démarchage téléphonique abusif

Inscrivez-vous gratuitement sur la liste d'opposition

bloctel.gouv.fr

